



Déjeuner du Cercle Europe et Economie sociale

Avec Baudouin Baudru – Mars 2015

Le 20 mars 2015, le Cercle Europe et Economie sociale a accueilli Baudouin Baudru, membre du cabinet de Marianne Thyssen, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'insertion.

M. Baudru est intervenu sur les ambitions de la Commissaire au regard de son mandat, sur la manière dont les préoccupations sociales sont prises en compte dans les politiques européennes, et sur les enjeux de la protection sociale en Europe.

Cette réunion intervenait à point nommé puisque madame Thyssen devait rencontrer madame Bienkowska en début de semaine suivante, pour échanger sur des idées concrètes.

L'économie sociale au sein de la Direction Générale des Affaires sociales

M. Baudru a débuté son intervention en rappelant que l'économie sociale n'est pas encore apparue dans les priorités pour le Programme 2015. Toutefois, il a noté que la présidence luxembourgeoise est un rendez-vous important, celle-ci ayant exprimé une volonté de placer l'économie sociale parmi ses priorités. En effet, ce pays est convaincu que l'économie sociale est un élément important de l'économie en général, et l'économie sociale reflète des valeurs présentes dans le Traité.

Cette priorité est aussi une façon de montrer que le Luxembourg n'est pas qu'une place financière ou fiscale mais que l'innovation financière peut être au service de l'économie sociale.

M. Baudru a également souligné que Mme Thyssen a été députée européenne durant vingt-deux ans, s'impliquant déjà beaucoup à l'époque dans les affaires économiques et ayant toujours voulu mettre en avant le concept d'économie sociale de marché.

Concernant l'organisation au sein de la Commission, la Direction Générale des Affaires sociales est sous la direction politique de M. Dombrovskis, vice-Président responsable de l'euro et du dialogue social. Selon M. Baudru, cette association de l'économie sociale avec le dialogue social est utile, car elle reflète la volonté de M. Juncker d'apporter à la procédure du Semestre européen une dimension qui n'existait pas avant : il pourrait en effet être utilisé pour faire passer des messages aux Etats membres concernant le développement de l'économie sociale.

A l'heure actuelle, les recommandations du Semestre européen sont surtout d'ordre financier. Toutefois, M. Baudru a indiqué qu'une idée serait de développer des outils de façon à créer des indicateurs sociaux pour pouvoir les introduire dans le scoreboard. Il a également insisté sur le « dialogue social », qu'il s'agirait de relancer. Un élément concret a en ce sens déjà été offert aux syndicats, qui se voient actuellement consultés dans le cadre du Semestre européen. Ainsi, ils ont deux mois pour se pencher sur les rapports nationaux et établir des remarques. Il s'agit de voir comment les partenaires sociaux peuvent jouer un rôle dans cette

Baudouin Baudru en bref

Fonctions actuelles

Membre du Cabinet de Mme Thyssen, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'insertion

Son portefeuille actuel couvre :

- La planification budgétaire et la gestion financière
- Le Fonds social européen, FEAGA, EaSI, FEAD
- Le Microfinancement
- L'Égalité des genres
- Les relations avec les Parlements nationaux

Anciennes fonctions

Il s'agit du 3^e poste en cabinet de M. Baudru, qui a notamment été **Chef de cabinet adjoint** de M. Semeta, alors Commissaire chargé de la fiscalité, des douanes, des statistiques, de l'audit et de la lutte antifraude.

procédure essentielle. Ce dialogue va selon M. Baudru donner à la Commission des éléments concrets pour alimenter ce processus jusque là piloté par des niveaux macroéconomique, financier et budgétaire.

M. Baudru a souligné que le thème de l'économie sociale est difficile à porter, la DG ECFIN au sein de la Commission ayant tendance à s'y opposer, de même qu'ECOFIN au Conseil. Toutefois, avec M. Katainen, vice-Président de la Commission chargé des Emplois, de la Croissance, des Investissements et de la Compétitivité, Mme Thyssen travaille sur des instruments financiers permettant de soutenir les investissements dans tous les domaines qui concernent son portefeuille.

Le Programme de Travail de la Commissaire Thyssen pour l'année 2015

Maryanne Thyssen a été désignée par le Président Juncker pour incarner le visage social de l'Europe.

M. Baudru a évoqué le Programme de travail de la Commissaire Thyssen pour l'année 2015, dans le cadre duquel la Commission souhaite développer trois points spécifiques en particulier :

- La création d'emplois - en particulier pour les jeunes, la lutte contre le chômage de longue durée et le soutien aux travailleurs âgés

Il a souligné que le chômage des jeunes est une préoccupation partout en Europe. Il s'agit par ailleurs de préparer les personnes en âge de travailler aux exigences du monde du travail, notamment compte tenu de l'existence d'emplois vacants. En ce sens, le Fonds Social Européen permet d'investir en termes éducatifs dans l'ajustement de ce que le monde du travail attend aujourd'hui. En ce qui concerne les travailleurs âgés, afin que ceux-ci ne perdent pas prise avec l'évolution du monde de l'entreprise, il s'agit de leur permettre d'acquérir de nouvelles qualifications, à travers un apprentissage tout au long de la vie.

- La mobilité des travailleurs en Europe

Le sujet des travailleurs détachés suscite des craintes dans l'opinion publique, et est associée à une vision d'un « dumping social » valorisé par l'Union européenne. A l'heure actuelle, Mme Thyssen analyse la situation, ce qui s'avère difficile, compte tenu du manque de statistiques détaillées pour certains Etats membres. M. Baudru a noté que la Direction générale de Mme Thyssen essaie d'établir une distinction entre le détachement des travailleurs et les travailleurs au noir, deux cas qui sont très différents mais souvent confondus.

- L'inclusion sociale, surtout par l'intégration dans le marché de l'emploi, à travers une prise en compte du profil des personnes, en favorisant l'apprentissage en entreprise.

M. Baudru a précisé que, sur cette initiative, la Commission reviendrait avec des idées avant la fin de l'année, et que dans ce domaine, l'économie sociale est importante.

M. Baudru a également mentionné différents programmes qui existent et qui peuvent apporter un soutien financier, tels que l'EaSI, qui dispose pour la période 2014-2020 d'un milliard d'euros et comporte un axe dédié à l'entrepreneuriat social.

Il a conclu sa présentation sur le fait qu'il souhaitait écouter les commentaires des personnes présentes au déjeuner et bénéficier de leur expertise, afin de pouvoir par la suite dire à Mme Thyssen quels sont les défis que les personnes travaillant sur le terrain considèrent comme étant cruciaux et quels goulets d'étranglement faire sauter.

Au cours des discussions, le fait que la Commission ne semble pas dédier de ressources humaines suffisantes à l'économie sociale a été relevé. M. Baudru a souligné que la DG est actuellement en train de se restructurer et dispose de ressources supplémentaires. Le nouveau Directeur Général, M. Servoz, arrivé l'année dernière, semble être réceptif aux demandes de l'économie sociale, ce qui permettrait de consacrer des ressources

proportionnelles et adaptées aux demandes de ce secteur. De plus, l'économie sociale est une force importante au plan économique mais au niveau de la Commission, sa place juridique demeure très faible.

La création d'une Task Force entre la DG Emploi, Affaires sociales et Insertion et la DG Marché intérieur, Industrie, Entrepreneuriat et PME a été suggérée. M. Baudru a dit trouver l'idée très utile.

Positions et différences entre pays membres de l'Union européenne

Au cours du déjeuner, la position britannique a été évoquée, la vision sociale de M. Cameron ayant favorisé l'éclosion d'entreprises sociales et l'agenda « Entrepreneuriat social » de la Commission. Au-delà des différences d'approche et de philosophies, ce soutien britannique est précieux.

Les différences selon les pays ont été abordées comme des freins au développement d'entreprises sociales. Le cas des mutuelles a été illustré et a suscité l'intérêt de M. Baudru.

Les membres du Cercle ont également mentionné l'importance d'encourager les échanges de bonnes pratiques, rôle qui revient à la Commission. Une suggestion a été que celle-ci mette en place un Forum internet qui fonctionnerait sur une démarche de volontariat, une sorte de grand catalogue, sur lequel chacun pourrait présenter des initiatives, de façon à ce que partout en Europe on puisse voir ce qui se fait ailleurs.

Par ailleurs, il a été relevé que dans le rapport Panteia publié par la Commission, figurait outre l'idée d'un statut de mutuelle européenne, la suggestion de mener à l'échelle pan européenne une campagne de promotion des mutuelles pour palier au déficit de connaissance du modèle.

Concernant la cartographie des entreprises sociales qui a été établie par la Commission, les membres du Cercle ont partagé leur déception de ne pas avoir été consultés, ce qui a entraîné des approximations, voir des erreurs pour la situation en France. Réalisée par un cabinet britannique, les membres du Cercle ont noté que la vision anglo-saxonne transparaissait dans le rapport final.

Au cours du déjeuner le microcrédit a également été abordé comme un exemple concret d'apport de l'économie sociale pour faire en sorte que les mesures proposées marchent.

Conclusion

Pour conclure, deux conceptions s'opposent sur la question de l'économie sociale en Europe : d'une part, la conception britannique, qui considère que l'économie sociale concerne les populations vulnérables, à l'image des *charities*, et d'autre part la conception allemande et française, selon laquelle l'économie sociale a une visée universelle. Les membres du Cercle ont insisté sur le fait que la Commission fait souvent la confusion entre l'économie sociale et la pauvreté, or c'est toute la société qui est concernée par l'économie sociale. En effet, l'approche fondamentale de celle-ci est de n'exclure personne. La vision de la Commission de l'économie sociale comme étant dirigée uniquement vers les populations vulnérables est trop réductrice.

Baudouin Baudru a invité les membres à partager des expériences de terrains menées au niveau national et transeuropéen pour alimenter la réflexion de la commissaire.
